



M E T P A R K

Date de télétransmission :	6 octobre 2025
Date de retour de l'acte :	6 octobre 2025
Identifiant de l'acte :	033-453335069-20251003-858-CC-1-1

CONSEIL ADMINISTRATION DU 3 OCTOBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 octobre à 10h00, le Conseil administration légalement convoqué le 19 septembre 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Christophe DUPRAT, Président.

Etaient présents :

M. Christophe DUPRAT, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, M. Patrick PAPADATO, Mme Brigitte TERRAZA.

Etaient excusées et représentées :

Mme Isabelle RAMI à M. Patrick PAPADATO, Mme Béatrice DE FRANCOIS à Mme Brigitte TERRAZA.

La séance est ouverte

Affaire 2025/05/04P

Autorisation de signer le marché 2025FCS0015 relatif à l'entretien des espaces verts des parcs de stationnement (multisite)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment son article R. 2124-2 1°,

METPARK a lancé, le 23 juillet dernier, une procédure d'appel d'offres, sur le fondement de l'article R. 2124-2 1° du code de la commande publique, pour une consultation relative à l'entretien des espaces verts de certains des parcs de stationnement gérés par la Régie.

Le contrat est un accord-cadre composite, d'une durée de 24 mois, tacitement reconductible une fois pour une durée de 24 mois, qui n'a pas été alloti devant l'impossibilité d'identifier des prestations distinctes.

Le contrat comprend une partie traitée sous la forme d'un marché ordinaire pour les prestations d'entretien courant des espaces verts et d'une partie traitée sous la forme d'un

accord-cadre à bons de commande pour les prestations complémentaires, d'un montant maximum pour la durée totale du marché (reconduction comprise) de 50 000 € HT (60 000 € TTC).

Quatre sociétés ont déposé une offre dans le délai imparti.

A la suite de l'analyse, la commission d'appel d'offres, réunie le 25 septembre 2025, a attribué le marché à la société IDVERDE, placée première du classement des offres pour un montant de 284 804 € HT, soit 341 764,80 € TTC pour la partie forfaitaire sur la durée totale du marché (reconduction comprise) et de 7 761,40 € HT, soit 9 313,68 € TTC sur la base du détail quantitatif estimatif (DQE) établi pour la partie accord-cadre à bons de commande.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le directeur général à :

- signer le marché attribué par la commission d'appel d'offres avec la société désignée ci-dessus et tous les documents relatifs à l'exécution de ce marché y compris les actes modificatifs d'un montant inférieur à 5 % du montant initial du marché,
- inscrire les crédits budgétaires nécessaires à l'exécution de ce marché sur les budgets de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 3 octobre 2025

Pour expédition conforme

Président

Christophe DUPRAT

